

Amérique latine, il a indiqué que les membres de la mission quitteraient Ottawa le dimanche 27 octobre, et que le secrétaire d'État aux Affaires extérieures serait du nombre.

**Le très hon. M. Trudeau:** Monsieur l'Orateur, j'éclaircirai volontiers la question. J'ai dit que cinq ministres feraient partie de la mission, afin qu'au moins deux d'entre eux soient toujours présents. J'ai indiqué que les ministres se remplaceraient pendant la durée de la mission, afin qu'il n'y en ait pas trop d'absents de la Chambre simultanément. Les ministres qui partiront dimanche sont le ministre de l'Industrie et du Commerce et le ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources, ce qui veut dire que les trois autres ministres que j'avais nommés iront plus tard les remplacer; ils feront donc la navette.

**M. l'Orateur:** Le député d'Abitibi a la parole.

**M. Lewis:** Je croyais avoir la permission de Votre Honneur de poser une question complémentaire.

**M. l'Orateur:** A l'ordre, s'il vous plaît. Je comprends que le député d'York-Sud a invoqué le Règlement et qu'il veut maintenant poser une question complémentaire.

**M. Lewis:** C'est ce que j'essayais de faire comprendre, monsieur l'Orateur. Le premier ministre ou le secrétaire d'État aux Affaires extérieures peuvent-ils nous renseigner sur les tentatives que l'on a faites pour obtenir le consentement nigérian par l'intermédiaire de M. Arikpo à New York. Lorsque l'on a appris que le commissaire aux Affaires étrangères du Nigéria se trouvait à l'hôpital à New York, notre ministère des Affaires extérieures a-t-il demandé à notre haut commissaire à Lagos, d'essayer d'obtenir une réponse? Le premier ministre ne doit certainement pas compter seulement sur le secrétaire aux Affaires étrangères du Nigéria, qui est à New York.

**Le très hon. M. Trudeau:** Monsieur l'Orateur, nous sommes en communication constante et intense avec notre haut commissaire à Lagos, et je profite de l'occasion pour mentionner l'excellent travail qu'il a accompli dans une situation extrêmement délicate. Je désire toutefois consigner bien clairement une fois de plus notre position en la matière. Nous tentons de prendre des mesures que le gouvernement nigérian n'interprétera pas comme un acte d'hostilité ou d'ingérence dans les affaires domestiques de ce pays. Nous pouvons avoir raison ou tort de ne pas vouloir nous rendre hostile au Nigéria, mais telle est notre position.

Nous voulons agir d'une façon qui ne constitue pas une atteinte à la souveraineté du Nigéria, car nous respectons les normes de l'ordre international. Nous ne croyons pas devoir intervenir, comme l'a décrit un chef africain aux Nations Unies, d'une manière qui serait dictée par la presse impérialiste ou par l'opportunisme. Dans ces conditions, monsieur l'Orateur, nous avons décidé d'agir. Nous avons d'abord invité et encouragé la population canadienne à se montrer aussi généreuse que possible, à titre personnel, pour alléger la souffrance partout, y compris au Biafra.

Mais quant aux mesures du gouvernement Canadien, nous n'avons consenti à mettre nos avions, nos avions officiels et nos forces aériennes à la disposition de la Croix-Rouge que lorsque le gouvernement du Nigéria y a consenti et a déclaré que notre intervention ne serait pas interprétée comme un acte d'hostilité. Si les Églises peuvent obtenir la même chose...

**M. Brewin:** Le D<sup>r</sup> Arikpo y a consenti.

**Le très hon. M. Trudeau:** Mais la difficulté, c'est justement d'obtenir que le gouvernement du Nigéria s'assure que les cargaisons placées sous le contrôle des Églises soient autorisées par la Croix-Rouge. Les négociations vont maintenant leur train entre la Croix-Rouge et le gouvernement de Lagos.

Je répéterai encore que, aussitôt que cela aura été obtenu, aussitôt que la Croix-Rouge aura obtenu le feu vert du gouvernement du Nigéria pour inspecter les cargaisons, les avions pourront voler dans n'importe quelle direction et décoller de n'importe où; mais ici encore, tout dépend de l'accord qui doit être conclu entre la Croix-Rouge et le gouvernement de Lagos. Notre autorisation en dépend. Je répète que si le gouvernement nigérian s'entend avec la Croix-Rouge et si celle-ci parvient à inspecter les cargaisons avec le consentement des autorités nigérianes, nos avions s'envoleront de São Tomé, de Fernando Po ou d'ailleurs.

• (12.10 p.m.)

**M. Lewis:** Monsieur l'Orateur, pour ma part, je tiens simplement à demander au premier ministre de nous assurer que le gouvernement ne rappellera pas les Hercules et que ces appareils s'envoleront de São Tomé dès qu'on obtiendra ce consentement pour moi inutile.

**Le très hon. M. Trudeau:** Ma foi, monsieur l'Orateur, je désavoue respectueusement l'expression «consentement inutile». Faute de ce consentement, nous risquons une fois de plus d'entreprendre une action hostile.